

**Poudre MaTri 3,3%**  
Régulateur de croissance des plantes

Poussière

Pour usage sur les pommes et les poires après la récolte seulement

**POUR UTILISATION PAR SYNTHEX TECHNOLOGIES SP. Z O.O SEULEMENT. L'EMBALLAGE  
HYDROSOLUBLE DOIT ÊTRE UTILISÉ AVEC L'APPAREIL DE DISTRIBUTION BREVETÉ POUDDRE MATRI  
3,3% SEULEMENT.**

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : 1-méthylcyclopropène..... 3,3%

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISATION No

D'HOMOLOGATION 35998 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**NE PAS VENDRE LES EMBALLAGES HYDROSOLUBLES SÉPARÉMENT** NE PAS toucher les emballages hydrosolubles avec des gants mouillés parce qu'ils se dissoudront. NE PAS ouvrir ou perforer les emballages hydrosolubles.

CONTENU NET:

0,7 gramme	7,7 grammes	46,9 grammes	187,9 grammes
1,0 gramme	9,1 grammes	55,8 grammes	204 grammes
1,3 gramme	12,9 grammes	64,7 grammes	220,0 grammes
1,8 gramme	15,0 grammes	77 grammes	232,3 grammes
2,0 grammes	17,8 grammes	89,3 grammes	
2,5 grammes	20,0 grammes	106,3 grammes	
3,5 grammes	24,6 grammes	123,2 grammes	
4,9 grammes	29,6 grammes	135 grammes	
6,3 grammes	34,0 grammes	155,3 grammes	
6,8 grammes	40,5 grammes	179,4 grammes	

Synthex Technologies Sp. Z O.O  
Gagarina  
7/134B  
87-100 Toruń, Pologne

Dell Tech Laboratories Ltd.  
1331 Hyde Park Rd#3  
London, Ontario, N6H 5M5  
519-858-5021

Health Canada Approved French Label  
Sub. No. 2026-1373  
2026-05-25

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La Poudre MaTri 3,3% est une poudre qui libère la matière active volatile 1-méthylcyclopropène (1-MCP) lorsqu'elle est mélangée avec de l'eau dans un appareil de distribution breveté.

La Poudre MaTri 3,3% est un outil pour usage après la récolte et qui neutralise de nombreux effets non voulus associés à l'éthylène interne produit par les pommes et les poires récoltées. La Poudre MaTri 3,3% permet de maintenir des fruits fermes puisqu'il retarde la respiration et la production d'éthylène interne qui se produisent lors du mûrissement. Ainsi, le mûrissement et la sénescence des fruits traités avec la Poudre MaTri 3,3% peuvent se produire plus tard que dans les fruits non traités. La Poudre MaTri 3,3% réduit aussi l'échaudure superficielle sur les pommes et réprime l'échaudure sénescence sur les poires.

Pour de meilleurs résultats, la Poudre MaTri 3,3% doit être utilisée peu après la récolte, avant le stockage, l'expédition ou la vente. Appliquer la Poudre MaTri 3,3% sur les pommes et les poires lorsque la température des fruits et de l'air se situe entre 0 et 23 °C. Les fruits doivent être récoltés à maturité optimale pour un entreposage à long terme, sinon la performance de la Poudre MaTri 3,3% pour retarder la sénescence pourrait être réduite.

Les pommes et poires récoltées doivent être exposées à la matière active volatile de la Poudre MaTri 3,3% dans des installations d'entreposage des aliments en conditions contrôlées, réfrigérées ou dont la température ambiante est étanche aux gaz; les installations doivent avoir un volume d'au moins 40 mètres cubes. Ce produit ne doit pas être utilisé à l'extérieur ou dans des endroits non fermés. Les aires de traitement fermées doivent être étanches aux gaz parce qu'une fuite diminuera l'efficacité de la Poudre MaTri 3,3%.

### MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. NE PAS manger, boire ni fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Se laver à fond avec le savon et l'eau après avoir manipulé et avant de manger, boire, mâcher de la gomme/tabac, fumer/vapoter, utiliser les toilettes ou manipuler des appareils mobiles.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des bas et des chaussures pendant le chargement, le nettoyage et les réparations.

**Protection oculaire (au besoin) :** des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial).

**Un appareil de protection respiratoire :** un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Délai de sécurité après traitement :

Ne pas entrer dans la salle de traitement avant la fin du traitement (après 24 heures) et avant d'avoir aéré l'aire de traitement pendant au moins 30 minutes.

Pour pénétrer dans l'aire de traitement avant la fin du traitement, il faut aérer la pièce pendant 30 minutes, et les personnes doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des bas et des chaussures, ainsi qu'un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Si le produit entre en contact avec des vêtements ou des EPI contaminés, enlever tous les vêtements ou EPI contaminés, laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les enlever, laver la peau contaminée avec du savon et de l'eau, et enfiler des vêtements propres. Laver régulièrement des vêtements ou des équipements de protection contaminés séparément des autres lessives. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des EPI. S'il n'existe pas de telles instructions pour les lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Les vêtements et autres matériaux absorbants fortement contaminés ou trempés par ce produit doivent être jetés. NE PAS les réutiliser.

## **PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

**Traiter selon les symptômes. MODE D'EMPLOI**

## ***Conditions d'entreposage des fruits***

La Poudre MaTri 3,3% est compatible et complémentaire à l'entreposage des fruits dans des conditions contrôlées et dans des conditions normales d'entreposage des fruits à l'air libre. La Poudre MaTri 3,3% doit être utilisée dans des aires de traitement hermétiques.

## ***Période d'application et de récolte***

Pour obtenir une qualité optimale des fruits, seuls ceux ayant atteint, ou qui sont sur le point d'atteindre, la maturité optimale pour un entreposage à long terme doivent être traités avec la Poudre MaTri 3,3%. Pour retarder au maximum la sénescence et pour conserver la fermeté des fruits, ils doivent d'abord être refroidis et traités avec de la Poudre MaTri 3,3%, et ce, aussitôt que possible après la récolte.

Appliquez la Poudre MaTri 3,3% dans l'aire de traitement dans la journée suivant la récolte lorsque la température des fruits et de l'air ne dépasse pas 23 °C. Autrement, pour les fruits réfrigérés entre 0 °C et 3 °C dans la journée suivant la récolte, la Poudre MaTri 3,3% peut être appliqué dans l'aire de traitement dans les 10 jours suivant la récolte.

Les applications répétées de la Poudre MaTri 3,3% peuvent se faire dans des pièces qui seront remplies sur plusieurs jours, de sorte que les lots de fruits nouvellement ajoutés seront traités au moment optimal. Les fruits exposés à de multiples applications de la Poudre MaTri 3,3% avant l'entreposage à l'air réfrigéré peuvent parfois demeurer plus fermes. Après le traitement, les fruits non destinés à la vente immédiate doivent être entreposés, conformément aux bonnes pratiques commerciales normales, à l'air réfrigéré ou dans des conditions contrôlées.

Pour obtenir les meilleurs résultats, ne pas traiter les fruits sur lesquels on a appliqué de l'éthéphon avant la récolte. Lorsque la Poudre MaTri 3,3% est appliqué sur des fruits traités à l'éthéphon, ne pas entreposer ces fruits à l'air réfrigéré pendant plus de deux mois et ne pas placer ces fruits dans un entrepôt à environnement contrôlé. Ne pas appliquer la Poudre MaTri 3,3% sur des fruits traités à l'éthéphon ayant dépassé la maturité au moment de la récolte. Les fruits traités avant l'entreposage peuvent aussi profiter d'une deuxième application (pour conserver la fermeté) durant ou peu après les avoir sortis d'un entreposage à long terme. Pour les fruits entreposés dans un environnement contrôlé, tout traitement supplémentaire doit se faire dans les 240 jours suivant la récolte. Lorsque les fruits n'ont pas été traités avec la Poudre MaTri 3,3% avant l'entreposage, il est particulièrement important de traiter le plus tôt possible durant l'entreposage pour obtenir les meilleurs résultats. Un maximum de quatre (4) applications peuvent être faites pour un même lot de pommes ou de poires.

Il faut souligner que le maintien de la chaîne du froid (garder des fruits au froid en tout temps) et le respect strict des pratiques phytosanitaires afin de maintenir la salubrité et la qualité des fruits.

La réaction des pommes ou des poires à la Poudre MaTri 3,3% peut être affectée par des facteurs tels que la variété, les conditions environnementales et la maturité au moment de la récolte. Un traitement avec de la Poudre MaTri 3,3% suivi d'un entreposage dans des

conditions contrôlées peut favoriser l'incidence et la gravité des blessures causées par le CO<sub>2</sub>. Consulter le service de vulgarisation agricole local pour connaître les mesures à prendre pour minimiser ce risque.

### ***Pour les pommes***

Pour réduire l'échaudure superficielle, appliquer la Poudre MaTri 3,3% dans les 3 jours suivant la récolte sur les pommes ayant été réfrigérées entre 0 °C et 3 °C dans la journée suivant la récolte. On peut s'attendre à une réduction maximale de l'échaudure superficielle pour les pommes récoltées à la maturité optimale et entreposées pour une durée maximale de 180 jours.

### ***Pour les poires***

Pour réprimer l'échaudure sénescence, appliquer la Poudre MaTri 3,3% dans les 3 jours suivant la récolte sur les poires ayant été réfrigérées entre 0 °C et 3 °C dans la journée suivant la récolte. On peut s'attendre à une répression maximale de l'échaudure sénescence pour les poires récoltées à la maturité optimale et entreposées pour une durée maximale de 180 jours.

### ***Méthode d'application***

Avant l'application, s'assurer que l'aire de traitement peut être scellée adéquatement et immédiatement après l'application.

La Poudre MaTri 3,3% est appliquée à l'aide d'un appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3%. Se référer au tableau 1 pour choisir la quantité de Poudre MaTri 3,3% pour les fruit à traiter dans l'aire de traitement. Remplir l'aire de traitement avec les fruits. Placer l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3% approprié sur une surface stable dans l'aire de traitement afin que l'appareil soit à proximité du débit d'air du système de circulation de l'air interne.

Appuyer sur le bouton pour démarrer l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3%. Pendant que l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3% en fonctionnement, ajouter 8 à 10 litres d'eau à l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3%. Utiliser de l'eau à une température est entre 20 degrés C et 40 degrés C (68 à 104 degrés F). Retirer la pochette hydrosoluble de Poudre MaTri 3,3% de la taille appropriée du suremballage protecteur en aluminium et l'ajouter la pochette à l'eau dans l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3%.

Quitter immédiatement l'aire de traitement et sceller la porte afin de contenir la vapeur de 1-MCP et de prévenir l'exposition des travailleurs au produit, et d'assurer l'efficacité maximale de 1-MCP. Le 1-MCP commencera à être libéré dans la pièce plusieurs minutes après que la pochette hydrosoluble aura été ajoutée à l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3%.

Après avoir scellé la pièce, afficher une enseigne à toutes les issues de l'aire de traitement sur laquelle est indiqué : « **ATTENTION. Ne pas pénétrer dans l'aire de traitement. Traitement à la Poudre MaTri 3,3% en cours.** » Les portes de l'aire de traitement doivent demeurer scellées pendant les 24 heures afin d'assurer un traitement de la Poudre MaTri 3,3% efficace. Toutes

les ouvertures d'aération vers l'extérieur doivent être fermées, et tout appareil de frottage à l'éthylène ou équipement générateur d'ozone doivent être mis hors tension. En cas d'urgence, contacter un employé d'Synthex Technologies Sp. Z O.O. ayant reçu une formation. Entrer dans la salle avant 24 heures invalidera le traitement. Pendant le traitement, le système de circulation d'air interne doit fonctionner pour assurer une bonne circulation de l'air à l'intérieur de l'aire de traitement. Toutes les ouvertures d'aération vers l'air extérieur doivent être fermées. À la fin de la période de traitement à la Poudre MaTri 3,3%, aérer l'aire de traitement en ouvrant les portes pendant au moins 30 minutes, et assurer une aération interne continue avant de permettre aux travailleurs d'entrer la pièce. À la fin de la ventilation de la pièce, retirer l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3%. On peut éliminer l'eau usée dans l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3% en la versant dans un tuyau d'évacuation. Les fruits traités qui ne sont pas destinés à la vente immédiate doivent être entreposés selon de bonnes pratiques commerciales normales, à l'air réfrigéré ou dans des conditions contrôlées. L'entreposage dans des conditions contrôlées est recommandé si l'on prévoit entreposer les fruits pendant plus de 6 mois.

Tableau 1. Comment choisir le format approprié de système d'application et de pochette Poudre MaTri 3,3%

La sélection est basée sur le volume de la zone traitée. Calculer le volume de l'aire de traitement en mesurant la longueur, la largeur et la hauteur de l'aire de traitement en mètres. Multiplier ces trois chiffres pour obtenir le volume de l'aire de traitement en mètres cubes. Par exemple, si une pièce fait 4 mètres de large, 5 mètres de long et 5 mètres de haut, le volume de la zone traitée sera de 100 mètres cubes. Pour déterminer la quantité de poudre de Poudre MaTri 3,3%, multiplier le volume de traitement par la vitesse indiquée dans le tableau pour la culture sélectionnée et utiliser les pochettes qui correspondent à la quantité calculée.

CULTURE	DOSE grammes par 100 m <sup>3</sup>	Restriction
Pomme	5,8 – 6,8	Ne pas appliquer plus de <b>6,8 g/100 m<sup>3</sup></b> (équivalent à 1,0 ppm de matière active) par traitement. Maximum de quatre (4) traitements.
Poire	1,7 – 2,0	Ne pas appliquer plus de <b>2,0 g/100 m<sup>3</sup></b> (équivalent à 0,3 ppm de matière active) par traitement. Maximum de quatre (4) traitements.

## ENTREPOSAGE:

Entreposer le dans son contenant d'origine, fermé hermétiquement. Ne pas expédier ni entreposer près de nourriture pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais. Entreposer dans un endroit frais, sec, verrouillé et bien ventilé, sans drain de plancher. Garder l'emballage hydrosoluble dans le suremballage d'aluminium d'origine et à l'abri de l'humidité.

## **ÉLIMINATION :**

Rincer trois fois l'appareil de distribution breveté vide de la Poudre MaTri 3,3%. Ne pas utiliser le suremballage d'aluminium ou l'appareil de distribution breveté de la Poudre MaTri 3,3% à d'autres usages. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnements d'eau potable ou d'irrigation, ni les habitats aquatiques en jetant des produits inutilisés.

## **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être utilisé employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.